



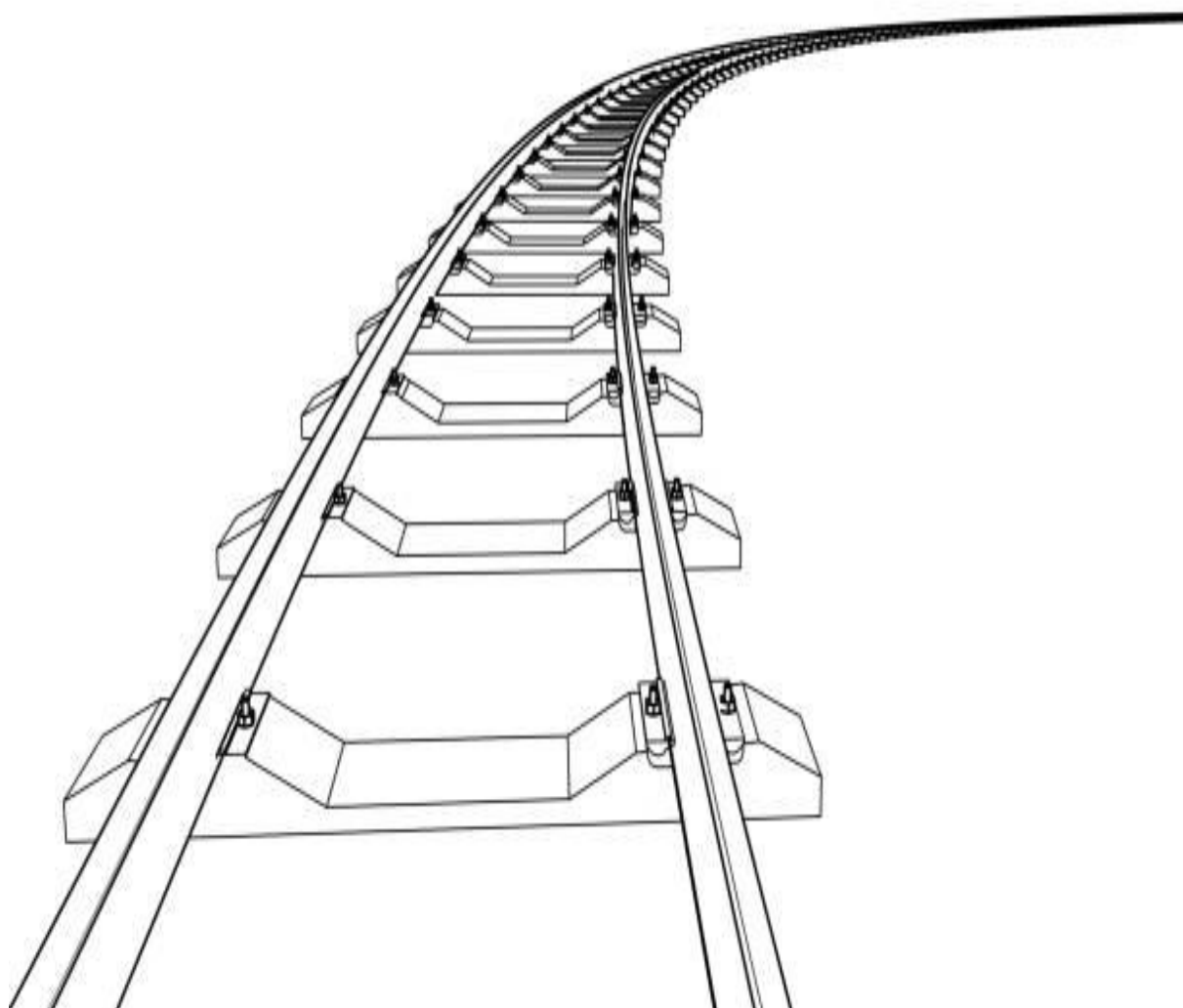
La voix de la CFDT

CHEMINOTS RETRAITES



BULLETIN MENSUEL EDITE PAR LE BUREAU DE LA SNR CFDT CHEMINOTS

Mars
2025-03



Fédération Générale des Transports et de l'Équipement
Union Fédérale des Retraités et Préretraités

3, du pont des Halles 94150 Rungis

TEL : 06 26 73 19 75 Email : retraitescfdtcheminots@cfdtcheminots.org

SOMMAIRE

EDITO

PAGE : 2

L'édito

PAGE : 3

Infos CPRPF

PAGE : 5

Sondage

PAGE : 6

Conductrice

PAGE : 7

Concurrence

PAGE : 8

**Contacts
utiles**

Difficile de s'y retrouver dans la nouvelle donne instaurée par les USA.

Alors que l'UKRAINE risque d'être jetée en pâture à POUTINE avec la bénédiction des américains, l'Europe va devoir se réveiller car la tournure n'est pas super et envisager une véritable défense européenne, car les petits boucliers nucléaires anglais et français ne suffiront pas.

Pour une fois, sur ce sujet, le président français aura été à la hauteur !

Revenons en FRANCE, où il y a aussi pas mal de sujets sensibles à évoquer.

En attendant, les problèmes du quotidien des français en général et des retraités en particulier se sont pas résolus.

Le pouvoir d'achat, d'accès à la santé, la sécurité, le libre choix de la fin de vie et assurer un accès universel aux soins palliatifs sont des sujets aux oubliettes.

Les retraités sont de plus en plus préoccupés par leur niveau de vie. Seulement 47 % des retraités affirment pouvoir vivre avec leur pension, contre 54% en 2023.

Les annonces du gouvernement de vouloir supprimer les 10% d'abattement d'impôt sur le revenu, l'augmentation de la CSG et l'augmentation des franchises médicales avec toujours un essor des déserts médicaux ne sont pas faits pour redonner le moral aux retraités ni d'ailleurs aux salariés.

Notons qu'il nous a été refusé l'accès aux cabinets médicaux pour les pensionnés car là aussi, le nombre de soignants a chuté semble-t-il mais, la CFDT Cheminots avec vos administrateurs retraités à la CPRPF se battent pour que les Prestations Spécifiques Non Pérenne de la CPRPF deviennent pérennes. Les prochaines semaines seront décisives et, la CFDT Cheminots retraités sera attentive à tous les changements qui peuvent baisser le niveau du pouvoir d'achat des retraités et leur niveau de vie.

100 % Santé, PSA et CSS facilitent votre accès aux soins et équipements

PRENEZ SOIN DE VOTRE SANTE

Des dispositifs ou prestations existent pour vous aider à prendre soin de votre capital santé.

Le 100 % Santé

L'offre 100% santé permet d'accéder à des lunettes de vue, aides auditives, ou encore prothèses dentaires de qualité, entièrement prises en charge par la CPR et les complémentaires, sans aucun reste à charge pour vous. L'offre s'adresse à tous nos assurés ayant un contrat de complémentaire santé responsable* ou bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire (CSS).

Lors de vos rendez-vous chez un audioprothésiste ou un opticien, ce dernier a l'obligation de vous proposer un devis dans lequel doit figurer une offre sur des équipements 100 % Santé. De même, votre chirurgien-dentiste doit vous proposer un plan de traitement incluant le 100 % Santé, c'est-à-dire comportant des actes sans reste à charge quand ils existent, ou à défaut avec un reste à charge maîtrisé (après intervention de la complémentaire santé) chaque fois qu'une alternative thérapeutique est possible.

Vous restez néanmoins libre de choisir l'alternative thérapeutique qui vous convient le mieux.

La Prestation Spéciale d'Accompagnement

Si vous avez plus de 60 ans et êtes bénéficiaire de l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA) avec un degré d'autonomie déterminé « GIR » compris entre 1 et 4, vous pouvez, sous certaines conditions et après étude de votre dossier, bénéficier de la Prestation Spéciale d'Accompagnement (PSA). Cette prestation en nature (remboursement de dépenses), à caractère médical, non soumise à condition de ressources, vise à favoriser le maintien à domicile ou à faire face à une partie des frais d'hébergement dans un établissement pour personnes âgées.

Dans le cadre du maintien à domicile, la PSA offre une participation financière pour des services à domicile (portage des repas, garde de nuits, aide à domicile...), des aménagements du domicile (salle de bain...), travaux ou équipements (téléalarme, rampe d'accès...), pour la part non prise en charge par l'APA ou l'aide sociale.

Pour les personnes hébergées en établissement pour personnes âgées (EPHAD), elle permet le financement d'une partie des frais d'hébergement, non pris en charge par l'APA ou l'aide sociale départementale aux personnes âgées.

Contactez votre conseiller CPR pour bénéficier d'un rendez-vous dédié dans notre réseau de proximité, ou faites votre demande en ligne grâce au formulaire dédié depuis votre Espace Personnel, rubrique Mes échanges / Faire une demande / Assurance Maladie, sélectionnez le formulaire de contact, sujet « La PSA » et indiquez en objet « Demande de PSA ».

La Complémentaire Santé Solidaire

Parce qu'un suivi régulier est important pour votre santé, la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) peut vous aider à financer vos dépenses de santé. Avec ce dispositif, vous bénéficiez de tarifs sans dépassement chez les médecins et la plupart des autres professionnels de santé. Vos frais médicaux sont payés par la CPR et l'organisme que vous avez choisi pour gérer votre Complémentaire Santé Solidaire. Selon vos ressources, la CSS peut être gratuite ou avec une participation de moins de 1 € par jour par personne, et peut couvrir l'ensemble de votre foyer.

Ce dispositif est soumis à conditions de ressources. Vous pouvez estimer votre droit à bénéficier de la CSS en ligne : Votre simulateur de droits (mesdroitssociaux.gouv.fr).

** Une complémentaire santé responsable respecte un cahier des charges fixé par décret qui détermine des minimums de garanties, des prises en charge intégrales pour certains équipements (paniers 100 % Santé) ainsi que des plafonds de couvertures applicables à certains postes de soins et aux dépassements d'honoraires.*

Le dépistage du cancer : une démarche essentielle

Même si vous vous sentez en bonne santé, il est important de participer aux programmes de dépistages organisés. Ces dispositifs de prévention ont pour objectif de détecter des cancers à un stade précoce, souvent avant l'apparition des symptômes. Cette détection augmente considérablement les chances de guérison.

Quels sont les dépistages recommandés ?

- **Cancer du sein** : Une mammographie, entièrement prise en charge, tous les 2 ans, pour les femmes de 50 à 74 ans.
- **Cancer colorectal** : Un test de dépistage tous les deux ans pour les les femmes et les hommes de 50 à 74 ans. Le test est simple et rapide à réaliser chez soi. Il peut être obtenu en pharmacie, chez son médecin traitant ou commandé en ligne sur le site monkit.depistage-colorectal.fr. Son analyse est prise en charge à 100 % par la CPR.
- **Cancer du col de l'utérus** : Un frottis tous les 3 ou 5 ans, selon son âge, pour les femmes de 25 à 65 ans. Cet examen peut être réalisé par un médecin généraliste, un gynécologue ou une sage-femme. Il est pris en charge dans les conditions habituelles de remboursement.

Pour les dépistages du cancer du sein et du cancer colorectal, la CPR adresse automatiquement les courriers d'invitation accompagnés des bons de prise en charge aux personnes concernées par ces dépistages.

En revanche, seules les femmes n'ayant pas effectué de frottis dans les intervalles recommandés recevront une invitation au dépistage du cancer du col de l'utérus. Dans ce cas, la prise en charge de l'analyse du prélèvement est couverte à 100 % sur simple présentation de l'invitation.

Pour en savoir plus sur les invitations et la prise en charge.

Bon à savoir

Ces documents seront également disponibles dans votre Espace personnel, dans "Mes échanges > Consulter les derniers documents".

Vous avez des questions sur ces démarches ou vous constatez des symptômes inhabituels comme une perte de poids inexpliquée, du sang dans les selles, des saignements vaginaux, ou des changements dans l'aspect d'un sein : consultez votre médecin sans attendre.

N'attendez pas que les symptômes apparaissent. Prenez rendez-vous pour vos dépistages et encouragez vos proches à faire de même.

DOSSIER : SONDAGE

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la dématérialisation des Facilités de Circulation, pour les ayants-droits est effective.

Au début de ce changement, vous avez été plusieurs à nous contacter pour nous signaler les problèmes que vous rencontriez.

Depuis un an, rares sont ceux qui nous ont contacté pour signaler une difficulté pour obtenir les facilités de circulation d'un ayant-droit.

Quand nous interrogeons la Direction d'Optim'service pour savoir s'il n'y a encore des difficultés, la seule réponse est « il n'y a plus de problème »

Afin d'être certain que les retraités ne rencontrent plus de difficultés pour obtenir les facilités de circulation pour leurs ayants droits, nous vous demandons de nous avertir si vous avez rencontré des difficultés pour obtenir vos titres de transport.

N'hésitez pas à nous indiquer La date, le lieu où la gare, par internet, la nature de problème, etc...

Faites-nous remonter vos difficultés soit

Par courrier à l'adresse suivante :

Union Fédérale CFDT Cheminots & Activités Complémentaires (UFCAC)

FGTE - CFDT Attention de la SNR Cheminots

5, rue Pleyel

93200 St Denis

Soit par mail : retraitescfdtcheminots@cfdtcheminots.org

Dés que nous aurons vos retours, la SNR CFDT Cheminots va demander une audience à la Direction Voyage pour évoquer tous les manquements et essayer de les résoudre,

Évidemment sans vos témoignages, nous ne pourrons pas faire grand-chose.

BERNARD/PASCAL et YVES

CONDUCTRICE DE TRAIN

PAR DP

Les conductrices de train de la SNCF ont des Revendications

Depuis longtemps, les Conductrices de train ont une revendication ! « Souhaitent un meilleur accès aux WC pour leur hygiène »

Ce métier composé en grande majorité d'hommes commence à se féminiser depuis quelques années sans aucune évolution pour accueillir l'agent féminine.

Le problème majeur des Conductrices est le temps et l'accès aux toilettes.

Dans les grandes gares, quand il y a des WC, soit le temps manque entre 2 trains soit les toilettes ne sont pas accessibles. Seule solution, les toilettes de la rame TER lorsque celles-ci sont utilisables.

Pour les conductrices de TGV, de trains de banlieue du TET et du Fret, pas question utiliser les WC

de la rame lors d'un arrêt en gare. Pas de temps pour ça !

Une personne normale peut-elle rester 4, 5 ou 6 heures sans se soulager, sachant que les médecins préconisent de boire 1,5 à 2 litres d'eau par jour.

L'entreprise et Fret SNCF avaient pallié le manque de WC. Cette solution avait fait bondir.

En effet, en 2022 l'entreprise leur avait offert des culottes menstruelles, afin de permettre de conduire des trains plus longtemps sans changer de protection hygiénique. J'ai vraiment de moquer des agents !! espérons que cette idée géniale n'a pas été proposée par une femme !!

Trois ans sont passés sans aucune solution durable n'a été portée à la connaissance aux conductrices qui puissent restées une journée sans la possibilité d'aller aux WC.

En 2025, il est impensable qu'une entreprise (que la SNCF) ne puisse

offrir à ses agents (femmes) des conditions d'hygiène et de santé irréprochable.

Par ailleurs, il semble compliqué d'installer des WC sur le

matériel déjà en service et pas question de conduite à 2, finances obligent ou de toucher à la sacro-sainte régularité

CONCURRENCE

PAR DP

Qui sont les concurrents de SNCF Voyage ?

L'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire sur les lignes à grande vitesse date de décembre 2020.

Depuis, Trenitalia (Italie) relie Paris à Milan depuis décembre 2021 et la Renfe (Espagne) relie Madrid à Marseille et Lyon depuis 2023.

D'autres Entreprises Ferroviaires Privées rêvent de les imiter.

Point sur ces futurs concurrents.

Le Train :

Cette compagnie ferroviaire aspire à verser ses trains grandes Vitesse entre Bordeaux et Nantes et Rennes.

Son futur plan de transport prévoit de desservir, en plus, les villes comme Arcachon et Angoulême.

Le compagnon « le train » a annoncé, en janvier 2023, d'avoir commandé 10 Trains grande vitesse avec l'entreprise espagnole Talgo.

Le Train espère faire rouler 50 trains par jour dans le Grand Ouest dès la 1ère année, puis se développer dans d'autres régions de France.

Les trains de cette compagnie devraient commencer leur activité en 2027 après avoir sécurisé leur budget et finaliser l'exploitation de son service.

Proxima :

Cette Entreprise ferroviaire Privée dirigée par Rachel Picard (Ex Directrice Générale de SNCF Voyage) souhaite desservir Bordeaux, Paris, Angers, Nantes et Rennes.

Cette Compagnie a commandé 12 TGV connectés et ultramodernes à Alstom.

Ces TGV seront fabriqués à 100% en France avec une capacité de 740 places sur 2 niveaux.

Ces TGV devraient rouler sur le réseau ferroviaire à partir de 2028

Kevin Speed :

Cette nouvelle Entreprise ferroviaire convoite les liaisons entre Lille et Paris et Strasbourg et Lyon tout en desservant les gares intermédiaires.

Pour prendre ces TGV, on ne fera pas obligé de réserver, il faudra passer sa carte ou son téléphone.

Kevin Speed devrait faire rouler ses TGV fin 2028.

Pour être complet, des projets de compagnie ferroviaire ont été abandonnées :

Midnight Trains : qui rêvait de relier Paris-Milan-Venise en train de nuit.

Cette Entreprise Ferroviaire a eu des difficultés à trouver les fonds et donc à mis fin à l'aventure.

Railcoop : cette compagnie qui voulait relier Bordeaux et Lyon a été placée en liquidation judiciaire le 15 avril 2024

CONTACTS UTILES

Caisse de Prévoyance et de Retraite

N° unique de contact :

04 95 04 01 11 www.cprpsncf.fr

Site officiel de la SNCF

www.sncf.com

Action Sociale N° vert : 0 800 206 630

Internet : action.sociale@sncf.fr

Agence Famille « Facilités de Circulation »

N° vert : 0 809 400 110

29 rue RIOLAN

CS 10411 80041 AMIENS

Pour gérer vos facilités de circulation :

<https://facilites-circulation.sncf.fr/login>

<https://services-aux-retraites.sncf.com>

Adresse Mail de la CFDT Retraites Cheminots

retraitescfdtcheminots@cfdtcheminots.org

La Page Facebook de la CFDT Retraités cheminots

https://www.facebook.com/profile.php?id=100075912112121&locale=fr_FR